L'ABEILLE.

GAZETTE OFFICIELLE DE LA VILLE ET DE L'ETAT
IMPRIMEE PAR JEROME BAYON.

"Il faut que l'UNION soit conservée."

VENDREDI MATIN, 2 OCTOBRE 1835.

Nous donnons aujourd'hui, et continuerons à publier deux fois par semaine, la liste générale des navires en charge sur la Nille. Or sans, tant dans les ports des Etats-Unis, que dans ceux de l'étranger, 41 navires sont maintenant en charge dans ces différents ports et 5 sont en route.

Nous n'avons rien à répondre pour le moment à l'*Indépendant* sinon que nous attendons la suite de son *chef d'œuvre* de mercredi dernier qui seule pourra décider peut être de ce que nous aurons à faire. Nous lui observerons cependant que si son second article n'est pas plus décisif que le premier, nous n'aurons pas un seul petit mot à ajouter à ce que nous avons dit du Texas et de la politique qu'il observe envers le gouvernement Mexicain. Ne voulant ni moins comme nous ne pouvons ni ne devons nous constituer juge et partie, nous prierons nos lecteurs de vouloir bien consulter l'*Indépendant* et s'assurer par eux mêmes du mérite ou de la validité de sa réfutation.

Au reste, quoique puisse dire l'Independant, nous ne continuerons pas moins à soutenir de toutes nos forces la noble cause embrassée par les colons du Texas, et à demander aux yeux de l'Univers la conduite infâme de Santa Anna et de tous ses subordonnés.

Nous avons établi une vaste correspondance sur différents points de la république Mexicaine, avec des individus de la plus haute respectabilité, tous parfaitement instruits des diverses circonstances qui ont donné naissance au "drame monstrueux qui se déroule maintenant dans ce malheureux pays, et dont le dénouement ne saurait être lointain. Nous espérons donc, par les détails exacts que nous recevrons, pouvoir achever avec succès la noble tâche que nous avons entreprise, celle d'exciter la sympathie de toutes les nations républicaines du Monde en faveur d'un peuple martyr qui n'a conquis son indépendance, après avoir répandu son sang avec abondance, et déploye tout ce que le patriotisme et la valeur ont de sublime, que pour la voir devenir la pature de ses chefs ambitieux, de ses tyrans, de ses dictateurs. De ses DICTATEURS! Ah! ce mot à peine prononcé sur le sol de la liberté, ne doit il pas retomber comme un terrible anathème, comme un arrêt de mort sur la tête coupable de ceux qui ont osé le prononcer!

Réveillez-vous de la poussière des sépulchres, illustre et malheureux HIDALGO, brave MATAMORAS et vous tous guerriers immortels qui avez acheté au prix de votre sang l'indépendance de votre pays! Venez voir les criminels projets d'une poignée de factieux qui veulent renverser l'édifice social sur lequel reposent les destinées futures du Mexique! Venez protester contre un acte qui doit entraîner infailliblement la ruine de votre patrie et l'esclavage de tous vos descendans! Venez réchauffer le courage et le patriotisme de la nation, et faire passer dans tous les cœurs cette étincelle électrique qui brûlait les vôtres, lorsqu'au premier tocsin de la liberté vous courûtes aux armes pour renverser les tyrans qui vous oppriment et pour proclamer votre indépendance nationale.

Et vous Mexicains! Songez à vos aieux, songez au joug honteux que l'Espagne faisait peser sur leurs têtes; et redoublez-y bien avant que de consentir à l'ignoble asservissement que Santa Anna vous destine.

NOUVEAU GENRE DE FOLIE.

Un fou d'une nouvelle et singulière espèce parcourait hier après midi les rues de la Nouvelle-Orléans, se faisant accompagner de deux individus, l'un desquels battait la caisse et l'autre jouait du fifre. Ce fou était vêtu d'un pantalon blanc, d'une veste ronde bleue, boutonnée jusqu'au col portant à la ceinture une écharpe rouge retenant en main une épée dont il se servait pour indiquer et préciser les mouvemens qu'il voulait faire exécuter à son petit peloton. Le pauvre diable se croyait sûrement à la tête d'une armée considérable et sur le point de prendre d'assaut quelque place forte. Il n'est pas besoin de dire que la troupe entière était possédée de la même humeur belliqueuse qui animait le chef tant elle mettait de l'ordre à exécuter la marche guerrière qui devait la conduire à la victoire. C'était plaisir à voir la discipline qui régnait dans les rangs. Mais malheureusement pour elle et pour son chef, un commissaire de police les suivait pas à pas, dans l'intention probablement de leur faire faire une contre marche et de les conduire au corps de garde, de sorte, qu'au lieu d'avoir les honneurs de la victoire ils auraient été constitués prisonniers de guerre pour avoir troublé mal-à-propos la tranquillité publique.

Nous offrons ci-après à nos lecteurs une liste générale des bâtimens entrés dans le port de la Nouvelle Orléans depuis le 1er. septembre de cette année jusqu'au 30 inclusivement, ainsi qu'un aperçu approximatif des personnes arrivées ici, pendant le même laps de tems.

Navires, de New-York 10—Philadelphie 5—Boston 5 Baltimore 1—Liverpool 2—Havane 1. Total 24.—Bricks: de Boston 2; Baltimore 1; Norfolk 2; Thomastown 2; Bordeaux 1; Rio Janeiro 1; Havane 3; Tampico 1—Total 13.—Goélettes: Baltimore 1; Havane 3 et 1 sloop; Charleston 1; Tusqan 4; Mobile 1; Campêche 3; Tampico 1; Thomastown 1; Sabine 1; Galveston 1; Velasco 1; Brassoria 1; Honduras 1; et Castini 1. Total 22.—Total général. 59 bâtimens.—Nombre de personnes arrivées: par le fleuve: 733: par la mer: 346. total 1079.

Il peut se faire que nous nous soyons trompé dans ce dernier chiffre car nos rapports, d'après nos lisses, ne paraissent commencer que du 9. Cependant la différence ne saurait être considérable pour un si court espace de tems.

Dans la note ci-dessus, nous n'avons mentionné aucun des arrivages par le lac.

Maritime.—Des ordres ont été donnés à l'arsenal de New York pour la Construction immédiate d'une frégate à vapeur—Déjà le modèle est adopté et les bois de construction sont disponibles.

Abolitionniste.—Nous apprenons par le *Boston Daily Advertiser* que la paix publique a été troublée pendant la nuit du 12 septembre. On apprit dans la soirée que le nommé Thompson, d'odieuse célébrité, venait d'arriver en ville et, qu'il était descendu chez son digne collègue Garrison, rue Brighton—Une grande agitation se manifesta pendant la nuit, mais enfin aucuns désordres ne furent commis. A la pointe du jour on découvrit devant la porte de la maison habitée par ces deux bons apôtres une énorme potence double d'où pendaient deux cordes à nœuds coulans. Sur la potence était écrit en gros caractères: "Loi du juge Lynch" Aussitôt que les autorités municipales eurent connaissance de ce fait, elles firent enlever cette potence. Nous espérons que le public se contentera de cette démonstration, et nous engageons MM. Garrison et Thompson à profiter de cet avis.

Don *Domingo Acosta* que l'on a cru d'abord le chargé d'affaires de la république de Colombie auprès du gouvernement Américain et qui a résidé aux Etats-Unis pendant quelque tems en cette capacité, vient d'être reconnu officiellement, sur vérification de ses lettres de créance, par le secrétaire d'Etat, chargé d'affaires de la république de la Nouvelle-Grenade.

MICHIGAN & OHIO.

Nous lisons dans le *Louisiana Advertiser* d'hier matin un article par lequel il paraîtrait que les troubles entre l'Ohio et le Michigan loin d'être terminés, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre No. du 30 septembre dernier ne faisaient que prendre un caractère plus sérieux; et que la ville de Toledo, théâtre principal de la guerre était menacée d'être brûlée par le gouverneur Mason et les troupes sous ses ordres. Si le *Louisiana* eut fait attention à la date de la lettre écrite de Toledo même, 10 septembre, et publiée dans le *Commercial Advertiser* de New-York il y aurait sans doute vu que les troupes avaient évacué Toledo le mercredi 9 septembre, que l'ordre et la tranquillité régnaient dans la ville, et que la malheureuse guerre qui menaçait de bouleverser l'Ohio et le Michigan était heureusement terminée à la satisfaction des deux parties belligérantes. Mais pour n'avoir pas eu égard aux dates que nous venons de rapporter, le *Louisiana* a cru sans doute donner une grande nouvelle en publiant un extrait du Cleveland Whig du mardi 8 septembre, annonçant que la veille, le 7, les troupes du gouverneur Mason, au nombre de 1200 hommes, étaient en possession de Toledo pillant dans les rues et menaçant de livrer la ville entière aux flammes. Cette négligence que mettent certains éditeurs de gazettes à suivre l'ordre exact des dates, les expose très souvent à publier, comme dans le cas que nous venons de citer, des nouvelles qui ne le sont plus, mais qui tendent à exciter de vives inquiétudes au sein de toute une population.

Nous engageons le Louisiana à constater les dates que nous venons de mettre sous ses yeux, et à relever un article conçu de manière à donner l'alarme à tous ceux qui n'ont pas eu connaissance des faits.

Ce que nous disons du *Louisiana*, peut également s'appliquer au *Courrier* qui a publié dans son No. d'hier soir le même article pris du Cleveland Whig.

M. R. Ayre, de New-Castle, vient d'inventer un appareil pour éteindre subitement la lampe dite de *sureté* lorsque le gaz devient dangereux. Cette invention n'exige aucun travail de celui qui fait usage de cette lampe. Le danger par lui même suffit pour éteindre la lumière. Un éteignoir est suspendu par un fil d'archal recourbé qui s'allonge et se redresse instantanément: dès que la combustion du gaz rend la lampe trop chaude, et par ce moyen fait tomber l'éteignoir; toute explosion est ainsi rendue impossible.

Vermillionville, 26 septembre.

Depuis trois semaines le temps (excepte une légère pluie) a été très favorables aux récoltes. On ramasse le coton maintenant avec activité et dans beaucoup d'endroits, le produit de cette culture surpassera non seulement les suppositions qu'on avait pu faire pendant les longues pluies de l'Eté, mais sera aussi d'une qualité supérieure. La canne dans notre voisinage, quoiqu'en petite quantité, présente aussi un aspect avantageux, et réalisera nous aimons à le croire les espérances du cultivateur.—*Gazette.*

NOUVELLES DE FRANCE.

New-York, 17 septembre.

Le navire Lorenz, capitaine Urquhart, parti du Havre le 9 août, est arrivé ici ce matin, portant des dates de Paris jusqu'au 7 au soir; elles sont d'un jour plus récentes que les dernières reçues.

Il paraît que M. Thiers s'était vivement opposé aux provisions exorbitantes de la loi, relative à la presse.

Le correspondant particulier du Journal de Havre, paraît croire qu'il devrait résigner, chose qu'il ne fera pas, attendu qu'il est mû par son intérêt personnel, ce qui n'est point à son avantage.

Les journaux de Paris du tiers parti et de l'opposition s'accordent à condamner les ministres; le Constitutionnel, lui même, réprouve cette mesure.

"L'attentat du 28 juillet, dit le *National*, suggère certainement de graves et tristes réflexions; mais chez certaines gens, cette disposition a fait aussitôt place au désir d'exploiter le sang versé et l'émotion générale. Accuser la liberté de la presse et les autres garanties qui nous restent encore des meurtres qui viennent d'être commis, est d'une insigne mauvaise foi, et ceux qui invoquent le plus haut de pareils arguments s'y méprennent moins que personne.

Il n'est pas une seule des raisons mises par eux en avant qui ne puisse être rétorquée; il n'est pas un des événemens malheureux qui ont affligé la France depuis cinq ans qui ne puisse être logiquement imputé aux actes mêmes du gouvernement avec plus de justice qu'au régime de liberté toujours contesté sous lequel nous vivons. Et quant à l'attentat du 28 juillet, c'est un de ces faits sinistres qui sortent de la ligne ordinaire des prévisions, dont tous les temps et tous les lieux présentent des exemples, et dont aucune loi restrictive, aucun arbitraire, ne peuvent mettre à l'abri."

La Chambre des Députés a nommé les comités suivants, le 7, pour examiner les quatre lois proposées le 5.

Loi sur la presse.—MM. Salvandy, Amelhan, Sauzet, Hervé, Renouard, Jaubert, Dumont, Viennet, Keratry.

Loi sur le Jury—MM. Duvergur de Hauranne, Parant, Jollivet, Jouffroy, Agier, Prevost, Leygonie, Boutier, Thil, Dubois, (d'Angers.)

Loi sur le Code Criminel—MM. Desmonts, Daxon, Mutian Hebert, Lameres, Dangeville, Bessières, Croissant, Leroy.

Pensions aux veuves des victimes—MM. Martinier, Parisans, Vatout, Lemercier, Destourniel, Boissière, Gannaron, Meynadier, Goupil de Prefeln.

Parmi tous ces noms, dit le correspondant du Journal du Havre, vous n'apercevrez aucun des membres de l'opposition. Plusieurs bureaux n'ont voulu admettre aucune discussion, et dès l'ouverture de la séance pour demander le scrutin. M. Sauzet, le seul qui ne soit pas un ministériel bien prononcé, mais qui appartient au juste milieu, n'a été nommé membre du comité que pour en être le rapporteur.

Les journaux continuent à donner de nouveaux détails au sujet de Freschi.

Le Messager du 7, dit: "On rapporte ouvertement que Freschi avait agi sous l'influence de la duchesse de Berri, qui avait pris à cœur de venger ses injures, comme femme, et de rétablir ses droits comme mère du prétendant.

Nous sommes assurés qu'un agent de cette princesse, nommé L..., est resté cinq jours, à Paris, mais que la police toujours adroite, n'a pu le trouver.

Le Courrier Français, ajoute: "On dit hautement que Freschi était employé par la police de Paris pour espionner les mouvemens de la duchesse de Berri, qu'il a été gagné par elle ou par ses confidens, et que la tentative qu'il a faite était dans l'espoir de gagner une grosse somme d'argent. On prétend que des personnes qui vivaient intimement avec lui, ont dénoncé qu'il s'était vanté qu'il serait bientôt maître de 80,000 francs.

Le Journal du Commerce émet l'opinion que d'après la conversation des députés qui ont le plus d'influence, la loi relative à la presse ne passera sans des amendemens matériels.

Les rapports les plus récents du choléra, sont comme suit: A Marseille, le 1er., 53 décès; le 2 111.

A Toulon, le 31, 18 cas, 11 décès; le 1er. 14 cas, 14 décès.

A Aix, le 31, 13 cas, 14 décès.

A Arles, le 29, 45 cas 18 décès.

Deux bâtimens de la N.-Orléans, portant deux mille cinq cents balles de coton, sont arrivés au Havre le 8 août, et ont de suite été expédiés pour Liverpool, par les consignataires.

On dit dans le Courrier Français, que la légion étrangère ne formera plus, à l'avenir, partie de l'armée d'Afrique, quelque soit sa détermination sur le voyage en Espagne. Pour le remplacer, et pour renforcer la division d'Orant, on propose de faire une levée de 6 à 7000 hommes dans le voisinage du Port Vendre, d'où ils s'embarqueraient, vers le 25 août. Le renfort sera composé de deux bataillons chaque, pris de quatre régimens de ligne, et de quelqu'artillerie. Il paraît, que les Français, sont déterminés à punir Abel-Kader.

Bourcq de Paris, 7 août.

Les fonds espagnols languissent en conséquence des nouvelles de la Catalogne et de l'Aragon. Les 3 pour cent ont baissé de 25c. à la fermature, sur les prix d'hier.

Fonds Français.—Cinq pour cent, 109 20, 109 35; trois pour cent, 78 90 à 79 5; quatre pour cent; rentes, 99; actions de banque 20 50.

ESPAGNE.

Troubles à Barcelone—incendie des couvens et massacre des moines.

Barcelone a été dans les journées du 25 au 26 juillet dernier le théâtre d'événemens affreux. Les troubles commencèrent au sujet de la place des courses de taureaux. Le peuple parut indigné de la dégénération de cette race d'animaux qui ne combattaient plus avec la même fureur qu'autrefois et qui par conséquent le privaient d'un divertissement national. Ce fut en vain que les autorités, se conformant aux vœux de l'assemblée composée au moins de 10,000 âmes, firent paraître successivement divers taureaux. Mais, hélas! chacun de ces animaux, en dépit de toutes les provocations, se montrèrent plus pacifiques les uns que les autres. Le peuple indigné, poussant des hurlemens affreux, se prit à briser les chaises, les bancs et les balustrades qu'ils jettèrent dans l'arène, où bientôt ils se précipitèrent eux mêmes sur le malheureux et paisible taureau. Le gouverneur, présent au spectacle, voulut interférer; mais il fut près d'être lui même la victime du paisible animal rendu enfin farieux par tant de provocations. La force armée fut appelée, mais loin d'intervenir, elle se dissipa à la première sommation qui lui en fut faite par le peuple. Alors rien ne put mettre un frein au désordre, et bientôt on fut convaincu que ce qui venait de se passer n'était que le prélude de grands désastres. Un cri terrible, répété par des milliers de voix s'est fait entendre—"Aux couvents!—A St. François! aux carmélites! Mort aux moines! et la foule grossie à chaque pas par des misérables qui naguère auraient baisé la poussière des sandales d'un moine, envahit le couvent de St. François et y mit le feu aux cris de "Vive la Liberté! mort aux moines!" Heureusement le bruit se répandit que le couvent renfermait un dépôt considérable de poudre à canon, et la foule se dispersa. Mais bientôt elle se rallia sur un autre point, et procéda plus méthodiquement à l'œuvre de la destruction. Formées en plusieurs bandes, commandées par des chefs de leur choix, ils envahirent à la fois le couvent de St. Augustin, celui des Trinitaires, ceux des Carmélites chaussée et déchaussées, des Minimes et des Dominicains; qu'ils livrèrent aux flammes. Ils essayèrent d'en incendier plusieurs autres, mais sans réussir.

La plupart des couvents que nous venons de mentionner, et surtout les magnifiques églises de St. Augustin et de Ste Catherine offrent plus que des masses de ruines. Leurs riches bibliothèques et leurs superbes peintures sont réduites en cendres. Au milieu du désordre et de la confusion malgré les chances favorables offertes aux pillards, il ne s'est pas trouvé un seul individu dans cette foule de misérables qui ne soit approprié le moindre butin. Les vases sacrés, l'or, l'argent, les bijoux, les meubles, etc. tout enfin a été livré aux flammes. Un malheureux qui avait voulu s'approprier un mouchoir de soie fut assommé sur la place.

Mais il nous reste une tâche plus pénible encore à remplir. Ces barbares peu satisfaits de leur Vandalisme, avaient soif de sang, et ils purent s'en abreuver. 80 malheureux moines furent égorgés et les autres n'ont dû leur salut qu'à la puissante intervention du corps d'artillerie et de quelques volontaires bien intentionnés quoique la plupart d'eux eussent en bourgeois dans les rangs des assassins. Ces malheureuses victimes ont dû avoir une affreuse et longue agonie. Peu bien peu d'entr'eux ont péri du premier coup. Les uns furent brûlés dans leurs couvents, d'autres furent poignardés ou lapidés et d'aut es périrent sous le bâton. Parmi ceux qui furent ramassés et portés dans les hôpitaux il en est qui ont jusqu'à 30 blessures sur le corps. Le lendemain, dimanche, la populace était exaspérée en apprenant que près de 700 moines avaient échappé au massacre, et plusieurs, ce jour là même, furent poignardés jusque dans les rangs des soldats qui les protégeaient.

La nuit du samedi au dimanche présentait le spectacle le plus affreux qu'on puisse s'imaginer. L'incendie spontané de six couvents répandait une horrible lumière dans cette malheureuse ville. De nombreuses patrouilles parcouraient les rues, mais ces soldats étaient spectateurs impassibles de ces scènes de dévastation et de massacre, ils avaient reçu l'ordre de ne point faire feu sur le peuple! Les habitans des maisons voisines de couvents en feu encombraient les rues de leurs mobiliers; ça et là des bandes de cannibales se précipitaient sur leurs victimes, et à chaque instant des rixes épouvantables lorsqu'un malheureux était précipité dans les flammes ou succombait sous le couteau de ses assassins, tel est le faible tableau des horreurs de la nuit du 25 au 26 juillet, à Barcelone!

Les Français sont ceux qui ont le moins souffert; la plupart d'entr'eux ayant réussi à s'évader par un egout qui du couvent va se jeter au bord de mer. Là ils furent accueillis par les soldats casernés à Atarazana. Trois cents autres moines sont à présent réfugiés au chateau de Montjuit et à peu près autant à la citadelle. La ville est à présent tranquille, mais il est à craindre que ce ne soit pas pour longtems, la garnison étant comparativement très-faible.

PARIS, 16 juillet.

Ce qu'il faut attendre du maréchal Clausel en Afrique.

La nomination du maréchal Clausel au gouvernement de la province d'Alger rappelle l'attention sur ce pays, qui est si important pour la France, et qui doit le devenir encore davantage. Jusqu'à present le développement de la prospérité qui l'attend a été entravé par une foule d'obstacles. Au premier rang, il faut mettre l'incertitude qui a si longtemps régné sur la conservation de la conquête elle même. Le gouvernement à, pendant quatre années, hésité à se prononcer sur cette question, et nul ne pouvait lui arracher une parole franche et nette qui instruisit les colons de ses intentions. Rien de durable et de grand ne pouvait être entrepris dans un pareil état de choses, qui contribuait, en outre, à entretenir l'hostilité parmi les Arabes, et l'espérance que le vent qui nous avait apportés sur la côte d'Afrique ne tarderait pas à nous remporter.

Au second rang, mettons le nombre singulier de gouverneurs qui se sont succédé, pendant un si court laps de temps, dans l'administration de la province. Aucun plan uniforme n'a pu être suivi, aucune direction n'a pu être donnée, et tout a été frappé de stérilité et d'impuissance; aussi bien les ressources immenses dont la France pourrait disposer pour l'exploitation de la Regence, que les avantages extraordinaires que ce pays offre à l'agriculture et au commerce. Le gouvernement a enfin déclaré qu'il n'abandonnerait pas Alger; et M. le maréchal Clausel vient d'être choisi pour l'administrer. C'est un homme qui connait le pays, et qui s'est toujours montré partisan de la colonisation. Il faut donc espérer que l'établissement français sur la côte d'Afrique sortira de la langueur où il est resté jusqu'à présent, et qu'il sera fait, avec constance et habileté, des tentatives régulières pour y créer tout ce qui y manque encore.

Avant tout, disons quelques craintes jetées en avant par les adversaires de la colonisation. On a prétendu qu'en cas de guerre avec une puissance maritime (et la seule puissance maritime à redouter, c'est pour nous l'Angleterre), notre colonie d'Alger nous serait enlevée comme l'ont été nos colonies dans les mers d'Amérique et dans l'Océan indien. Ces craintes n'ont rien de fondé et la différence est grande entre une possession éloignée de Toulon de 165 lieues seulement, et les possessions situées à 2,000 ou 5,000 lieues. Quand même notre marine éprouverait encore par fois des désastres semblables à ceux de Trafalgar, les Anglais ne seraient pas pour cela en état de nous prendre Alger. La proximité permettrait toujours à des bâtimens de échapper à la surveillance des croisières anglaises, de profiter d'un gros temps et d'aller ravitailler les points bloqués. On sait combien un débarquement est difficile sur la plage de la Regence, et combien en même temps un blocus par une mer offre de dangers dans une tempête. Nous avons d'ailleurs l'exemple de la Corse, qui est, à la vérité, un peu plus près qu'Alger, mais que les Anglais n'ont jamais pu nous enlever.

Ainsi, il est bien entendu que nous nous maintiendrons dans notre conquête tant que nous le voudrons; car si une puissance européenne ne peut nous déposséder, toutes les forces de l'Afrique réunies ne suffiraient pas non plus pour prendre la seule place d'Alger; mais il faut que nous rendions nos établissemens, sur ce point si longtemps livré à la barbarie, utiles à notre patrie et même à la civilisation tout entière. Ce résultat ne peut être obtenu qu'en introduisant sur le sol africain une population européenne, qui cultive le sol, défriche les landes, fasse des routes, élève des villes, et oblige, par son exemple, par son ascendant, par la nécessité même, les Arabes à entrer dans la même voie.

Le gouvernement, dans la dernière session, où il a déclaré l'intention de garder Alger, a laissé indécise la question de savoir si l'on ferait du pays une colonie ou si l'on se contenterait d'y occuper quelques points comme positions militaires. Alger, Oran, Bone ne suffisent pas, dans des stations militaires comparables à Gibraltar, à Malte à Corfou, ou même à Ancône, si l'on se décide à y rester; l'utilité qu'on en retirerait serait bien médiocre, et ne compenserait pas les dépenses que ces places nous ont coûtées déjà et qu'elles nous coûteront encore. C'est le continent algérien, c'est le sol de cette ferme province qui peut seul payer avec usure les avances qui se font en ce moment; c'est là qu'il faut s'enfoncer avec la ferme résolution de rendre à la culture, à la fertilité, à la civilisation, cette longue lisière de terre si heureusement située entre la mer et l'Atlas. Un pareil projet est digne du génie d'une grande nation, et il demande toute sa puissance.

Entreprendre de fonder l'empire français en Afrique par la civilisation seule des indigènes, serait une fausse vue. Les populations qui sont répandues dans ce vaste espace sont peu nombreuses; mais elles ont une religion, un passé, des mœurs qui s'opposent aux tentatives que ferait un gouvernement européen pour y introduire nos idées, si différentes des leurs. Celles qui sont éloignées de nous étant seules rejettent notre autorité; celles qui en sont voisines ne sont soumises que par la force; de sorte qu'il faudrait réellement occuper par une nombreuse armée tout le terrain pour y façonner les indigènes à un joug qui leur paraîtra toujours pesant. La chose serait excessivement dispendieuse et impraticable.

Mais il est un autre moyen d'exercer sur eux un empire inévitable, et de les forcer même à suivre notre exemple: c'est d'introduire peu à peu au milieu d'eux des colons européens qui s'établissent sur le sol et qui le mettent en culture. Ces colons fonderont des fermes, élèveront des villages et établiront même des villes. La population n'est pas pressée sur la côte d'Alger, et il reste une immensité de champs à ensemencer et de places à occuper. Entourés par ce renom, les tribus arabes seront forcées ou de cultiver comme leurs voisins et de prendre les habitudes régulières de la vie civilisée, ou d'abandonner leurs demeures et de s'enfoncer dans les regis à de l'autre côté de l'Atlas. En même temps, la langue française prendra pied dans ces contrées; et comme on a remarqué que les populations européennes, grâce à leur supériorité dans tous les arts, croissaient plus rapidement que les populations demi-barbares, les colons formeront à la longue la masse prépondérante, et la France aura à ses portes une France africaine.

Cet avenir est éloigné; mais c'est de cet avenir qu'il faut jeter dès aujourd'hui les bases; ou bien la France, qui a déjà manqué tant d'occasions de fonder des grandes choses dans l'Amérique du Nord et dans les Indes Orientales, manquera encore celle-ci, qui n'est peut être pas moins belle et moins importante; et si son gouvernement échoue par les mêmes fautes qui enlèvent aux gouvernemens précédens les magnifiques positions sur les bords du Saint Laurent, du Mississipi et sur les côtes de Coromandel, alors il faudra souhaiter, pour le bien général de l'humanité, que quelque nation plus heureuse, quelque gouvernement plus habile nous succède dans une possession que nous ne saurions rendre profitable à nous ni aux autres.

Cette tâche présente des difficultés: nul ne le conteste; mais il n'est aucune colonie dont l'enfance ne soit entourée d'obstacles de tous genres. Ici peut-être ils sont moindres que partout ailleurs. Le sol est excellent, il n'est pas couvert d'épaisses et impénétrables forêts comme l'Amérique du Nord; il n'est pas marécageux comme Batavia ou certaines plages du Nouveau Monde, et si en quelques points nos soldats y ont souffert, on a vu tout d'abord que ce malheur tenait à des circonstances locales, auxquelles il n'était nullement impossible de remédier; il est propre à toute espèce de cultures, et même à la plupart de celles des régions intertropicales. Enfin, l'extrême proximité des côtes de France, la facilité et la promptitude des communications sont un incalculable avantage pour la colonisation. La seule difficulté réelle, consiste dans la présence des indigènes. Elle est considérable nous en convenons, mais elle n'est nullement au-dessus de la puissance d'un pays comme la France, ni des ressources et des efforts d'une administration habile.

Nous recevons des lettres de Naples qui nous apprennent qu'un projet de mariage n'était nullement le motif du voyage du prince de Syracuse. Il paraît, d'après ce que dit notre correspondant, qu'une conspiration existait depuis long-temps parmi les nobles Siciliens pour rendre leur pays indépendant du roi de Naples, et donner la couronne au prince de Syracuse; celui-ci accepta l'offre plus ou moins ouvertement. L'Angleterre avait promis son intervention et l'on était sur le point d'agir, quand le roi de Naples vint à être instruit de la conspiration. Le prince fut mandé à la cour et, selon la louable coutume des princes du sang conspirateurs, il dénonça tous ses complices. Tant de gens se trouvèrent compromis, que l'on renonça à les poursuivre; seulement deux régimens sûrs fut envoyés en Sicile et le prince reçut *le conseil* de voyager.

Voilà le véritable motif de la présence du prince de Syracuse à Paris. Quant à un mariage avec une des filles du roi, il est possible qu'il en ait conçu l'idée, mais il est bien certain aussi que le Roi de Naples, auprès de qui la faction autrichienne est toute puissante, ne consentira jamais à cette alliance avec la fille d'un monarque non légitime à ses yeux.

—On écrit de Besançon, 11 juillet:

"Un orage est venu fondre, le 6 de ce mois, sur plusieurs communes de l'arrondissement de Besançon. Les grêlons étaient d'un volume dont il n'y a pas d'exemple dans le pays: la plupart formaient des globules oblongs de la grosseur d'un œuf de pigeon, parmi lesquels on voyait aussi des morceaux de glace irrégulière, anguleux, armés de pointe, et qui mettaient en pièce tout ce qu'ils rencontraient.

"Quelques uns de ces grêlons pesaient encore une livre assez longtemps après leur chûte. Peu de bestiaux ont péri, parce que, avertis du danger par un long trait de tonnerre, les habitans les avaient fait rentrer, mais on trouve dans les bois communaux un grand nombre d'oiseaux et quelques lièvres que la grêle a tués.

—On lit dans l'*Affiche de la Creuse*, du 11 juillet:

"Un enfant de douze ans s'est fait remarquer par un trait de courage et de présence d'esprit qui mérite d'être cité. Dans la soirée du 9 de ce mois, plusieurs enfans s'exerçaient à nager dans la Creuse. L'un d'eux, garçon de onze ans, nommé Bourdery, s'était élancé dans la partie la plus profonde de la rivière, suivi à quelque distance du jeune Adrien Lefaure, son camarade, à peu près du même âge. Tous deux s'débattaient sur l'eau, lorsque Bourdery, saisi d'une subite faiblesse, disparaît, remonte, puis disparaît encore. Le pauvre enfant se noyait! Les cris au secours! au secours! font accourir plusieurs faucheurs occupés dans un pré voisin. Mais aucun ne se dévoue, et en effet, il y avait du péril, la Creuse ayant en cet endroit un lit fort encaissé et cinq ou six pieds de profondeur. Adrien Lefaure n'hésite pas. Tout petit qu'il est, il se jette où il voit bouillonner l'eau, saisit le corps presque inanimé, le soulève et s'efforce de nager en le tirant par le bras. Ce bras lui échappe.... il plonge à l'instant, le ressaisit et le ramène à la surface de l'eau; cette fois il étreint la tête et pousse vers le bord. Hélas! son faible lui échappe encore, et il faut replonger!.... Les spectateurs en émoi lui crient de cesser, qu'il périra avec Bourdery. Vaines remontrances! Adrien Lefaure s'enfonce de nouveau dans l'abîme, et en revient avec le corps sans mouvement de son compagnon. Enfin, avec une force presque surnaturelle et une rare intelligence, il parvient à toucher la rive, où il dépose sa précieuse conquête, que plusieurs femmes, accourues à cette scène, ont eu le bonheur, par leurs soins empressés, de rendre à la vie."

—On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire*, du 12 juillet:

"Un horrible événement vient d'affliger la communauté de Ferrière. Le 9 de ce mois, un homme descendit dans un puit pour y poursuivre une souris; arrivé à une certaine profondeur, il fut asphyxié, lâcha la corde et tomba dans l'eau. A cette vue, l'un de ceux qui tenaient le tour veut aller lui porter secours et éprouve le même sort.

"Un ouvrier charpentier qui travaillait près de là, appelé par les cris, se précipite dans la fatale ouverture sans plus de précaution, et tombe aussi victime de son courage. Un quatrième allait commettre la même imprudence sans l'arrivée de M. le maire de la commune, qui le laissa descendre qu'après qu'il fut solidement attaché: à peine était-il à moitié de la distance qui le separait de la surface de l'eau qu'on fut obligé de le remonter, car déjà il perdait connaissance.

"Les malheureux qui étaient ensevelis dans le fond du puits n'ont pu être retirés qu'avec des crochets, plus d'une heure après l'accident, et aucun n'a donné signe de vie, malgré les secours qui leur ont été prodigués."

Navigation sous-marine.—M. Villeroi fit, en août 1832, à Noirmoutiers, en présence des autorités de la ville et des principaux habitans, des expériences fort curieuses, qui intéressent au plus haut degré tout à la fois la marine, le commerce et les sciences. M. Villeroi, accompagné d'une seule personne, monta en présence de nombreux spectateurs, un bateau en tôle de dix pieds de long sur trois de large et trois et demi de profondeur, ayant la forme et l'apparence d'un poisson. Après avoir fait, pendant un quart-d'heure environ, diverses évolutions à la surface de l'eau, et navigué à peu près le même temps entre deux eaux, il disparut pendant dix minutes. Comme quelques bateaux le suivaient, pour les tromper, il navigua sur le fond dans une direction opposée à celle qu'il avait prise jusqu'alors. Il revint ensuite à fleur d'eau, et fit, pendant dix minutes encore, différentes manœuvres. L'expérience avait commencé à trois heures, et à trois heures cinquante-cinq minutes, M. Villeroi se montrait hors de sa machine, et était accueilli par les bateaux qui assistaient à son opération. M. Villeroi s'est adressé à M. le ministre de l'instruction publique, en le priant d'engager l'Académie des sciences à nommer une commission pour assister aux expériences qu'il se propose de recommencer dans le gave de St. Ouen. M. le ministre a renvoyé la lettre de M. Villeroi, et le procès verbal des autorités de Noirmoutiers, à l'Académie, qui a chargé MM. Beautemps, Beupré, Sequier, Dupin et Freycinet, de lui rendre compte des expériences de M. Villeroi.

COMMERCIAL.

MARCHE DE LA NLLE. ORLEANS,

1er OCTOBRE.

Les affaires reprennent, mais néanmoins les ventes se font lentement. On estime que la récolte de cette saison, sera moindre de cinquante mille boucauts, à cause des pluies continuelles de l'été dernier.

Des ventes de 470 boisseaux maïs ont été faites à 70c.

Sucre.—Une vente de 14 boucauts et 5 barils a été effectuée à nos dernières dates.

Coton.—Quelques transactions insignifiantes.

La Farine et les autres articles maintiennent leurs prix

MARCHE DU HAVRE, du 30 juillet au 6 août.

Coton.—Depuis notre dernier rapport, les opérations ont été limitées, et les détenteurs se sont montré dans des dispositions plus favorables à l'égard des acheteurs: les dernières ventes ont été faites à des prix réels. Elles consistent en 1465 balles. 1187 Louisiane de 120 à 165 fr.; et 281 Upland, Mobile et Alabama de 131 fr à 152 fr 50 à l'acquitte. Il n'y avait point eu d'arrivages. Existence au 31 juillet, 65,934 dont 62,740 des Etats-Unis.

Ventes de coton à Liverpool, le 6 août.

174 balles Louisiane, 136 à 165; 46 Mobile, 122, 40 Georgie, 132 50 à 147; 7 Alabama, 147 50:

7 août—152 balle Louisiane, 122 50 à 137 50; 50 Georgie, 137 50.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Brick Maryland, Pascal, Havane, J W Zacharie & co.
Goélette Créole, Caro, Pensacola, capitaine.
Bateau à vap Lexington, Bertursh, Mobile, capitaine.

ARRIVES.

Navire Dalmatie, Childs, 35 jours de Boston, à Lincoln & Green.
Navire Harold, Hall, 22 jours de Boston.
Navire Louisiana, Marsden, 50 jours de Rio Janeiro, à Bogart & Hawthorn.
Navire Boreas, Taylor, 26 jours de New York, à T. Nicolet & co.
Brick Ajax, March, 14 jours de New York.
Brick Carolina, Pratt, 22 jours de Boston.
Goélette Bahama, Evans, 14 jours de Cassine.
Bat à vap Pontchartrain, Walker, de la riv. Tennessee.
Bat à vap Bonaparte, Lake, St. Louis.
Bat à vap Alice Maria, Austin, de Cincinnati.
Bat à vap Ouachita, Reid, de Natchitoches.
Bat à vap Merchant, Switler, de Pensacola.
Bateau de remorque Shark, Thomas, des passes. Il a amené les navires Harold, Dalmatie et le brick Ajax. Il a laissé la passe S. O, le 29 à 10 heures du matin—Il y avait en dedans de la Barre, le nav Hamilton, de Boston, et un autre navire en dehors.
Bateau de remorque Lion, Hubble, des passes, Il a amené le brick Caroline et la goélette Bahama.

MEMORANDA.

Le navire Dalmatie, à la hauteur des Tortugas, a vu le brick Columbus, parti d'ici pour les îles Bahama, ayant perdu un homme, et tout l'équipage malade.

Le navire Harold a vu, le 23, un navire naufragé à Carysford Reef, démâté, et entouré de barques de sauvetage.

La goélette Bahama, à la hauteur de Hole in the Wall, a parlé au brick Jane, de New York pour la Mobile.

Arrivé au Havre, le 8 août, les nav Salem, Hubert et Ion.

Arrivé à New York, le 17, le navire Argonaut, Dennis.

LISTE DES NAVIRES POUR LA N. ORLEANS.

*A NEW